

CHÂTEAUNEUF

LA LETTRE DU MAIRE **INFO**



► *La vie municipale :*

L'ouverture de la crèche

Septembre 2007 - N°3

Sommaire

■ Edito	2
■ La vie municipale	4
■ La vie sportive	14
■ La vie environnementale	17
■ La vie scolaire	18
■ La vie sociale	21
■ La vie culturelle	23
■ La recette	29
■ L'état civil	30
■ le calendrier	32

Mairie de Châteauneuf

4, place Georges Clemenceau
06740 Châteauneuf
Tel : 0 492 603 603
Fax : 0 492 603 600
<http://www.ville-chateauneuf.fr>

Horaires de réception du public :

- du lundi au jeudi :
- de 8 h 30 à 12 heures
- de 13 h 30 à 17 heures
- le vendredi :
- de 8 h 30 à 12 heures
- de 13 h 30 à 16 heures

Responsable de la rédaction :

Jean-Pierre Maurin

Réalisation :

Espace Multimédia de Châteauneuf
espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr

Distribué à titre gratuit à 2000 exemplaires

Photos non commerciales

Tous nos remerciements à ceux qui ont contribué à l'illustration de ce document

Imprimerie Grapho-Print

Notre horizon

Un mouvement anime constamment notre monde. La vie d'aujourd'hui a peu de points communs avec celle du début du 20ème siècle. Les besoins des familles évoluent très vite.

Tous les acteurs économiques et politiques sont portés par ces transformations.

Les Collectivités locales n'échappent pas à cette évolution, elles s'adaptent à leur temps en développant leurs offres de services au gré d'une demande croissante et variée.



L'aide sociale, les services de prévention, les transports collectifs, la communication, la santé, l'éducation, le sport, les loisirs... chaque collectivité de la République a un devoir de gestion dans ces domaines et des compétences définies en partage.

Les Communes s'intègrent dans cette démarche, encadrées par leurs ressources, par les contraintes budgétaires, et répondent grandement à une demande évolutive de services.

Aujourd'hui la crèche multi accueil s'inscrit parfaitement dans ce contexte évolutif, c'est un équipement devenu indispensable qui apporte un complément au service rendu jusqu'à maintenant par les seules assistantes maternelles.

La crèche « les Rudylou » présente une modularité de fonctionnement à la fois exceptionnelle et adaptée aux exigences de la vie moderne, avec une large amplitude d'ouverture journalière et des choix de garde des jeunes enfants diversifiés prenant en compte les rythmes professionnels des parents.

Enfin, son implantation dans le quartier de Pré du Lac offre une accessibilité immédiate à de très nombreux services et commerces de proximité.

Le Conseil Municipal est très heureux de vous présenter cette réalisation pour laquelle il a œuvré pendant toute cette mandature.

Je remercie celles et ceux dont qui, par leurs détermination, leur engagement et leur action ont contribué à l'éclosion de ce nouvel équipement pour la petite enfance.

Jean-Pierre Maurin

Nouostre ourizoun

Un mouvamen animo de-coun-tùni nouostre mounde. La vido d'encuei a pas fouorço cauvo à vèire emé aquelo de la debuto d'ou siècle vinten. Lei besoun dei famiho soun en sempiterne mudamen.

Toutei leis atour ecounoumi e pouлити soun pourta pèr aquélei trasfourmacion.

Lei couleitiveta de l'endré escapon pas à-n-aquelo evolucion, s'ajuston à soun tèms en desvouloupant lou saupre-faire pèr aquélei que n'an de mai en mai besoun e de touto meno.

L'ajudo soucialo, lei service de prevencion, lei trasport couleitieu, lei coumunicacion, la santa, l'educacion, l'esport, lei lesi... cado couleitiveta de la Republico a un devé de gouvèr dins aquélei doumèni e dei coumpetènci que soun definido en partage.

Lei coumuno s'agregon dins aquelo cambado, encadrado pèr sei ressource, pèr lei coustrencho bugetari e respondon grandamen à uno demando evolutivo de service.

Encuei, la crècho multi accuei rintro à la perfeicion dins l'encastre evolutive, es un equipamen qu'aquélei qu'an dei pichounet pouodon plus s'en passa e qu'adu un mai au service que jusqu'eiro èro rendu pèr lei souleto assistanto meirenal.

La crècho « les Rudylou » presento uno moudularita de founcionamen qu'es pas ourdinari e que responde ei besoun de la vido d'encuei; aquelo crècho es duberto de façoun que lei gènt que travaion pouoscon leissa lei pichoun coumo li counvèn.

L'endré doun es bastido, au Pré du Lac, à cousta de touei leis autre coumerço e service, es eisa pèr i ana.

Lou Counsèu Municipau es uros de vous presenta aquel acoumplimen que, pèr i arriba, a faugu bouta à la rodo tout un mandat.

Remercièu tout aquélei qu'an obra pèr qu'espelisse l'oustau pèr lei pichounet.

Jean-Pierre Maurin

Our horizon

Movement is constantly animating our world.

Our lives today have very few points in common with daily life at the beginning of the 20th century.

The needs of families evolve very quickly.

Politicians and economists are swept along with these changes.

Local communities do not escape from this evolution either : they adapt to the current day by developing the services they provide, to meet the growing and varied demands of the community

Social assistance, prevention services, public transport, communication, health, education, sport and leisure.... Each community in the Republic has a duty to manage these services and needs

The Communities throw themselves into these projects, within the framework of their resources and budgetary constraints, and respond readily to an increasing demand for public services.

Today, the crèche fits perfectly within this context, and it has become an indispensable service, which supplements the task which was only covered, thus far, by child minders

The 'RudyLou' creche offers a flexible approach which is both exceptional and adapted to the demands of modern life, with broad daily opening times and choice of child minding options, which take into account the different professional rhythms of parents lives.

And, of course , its location, in the zone of Pré du Lac, makes it easily accessible for the many other services and shops nearby

The Municipal Council is very pleased to now make this crèche, which it has worked hard to create throughout this term of office, available to the community .

I thank everyone who, through their determination, their commitment and their actions, contributed to the creation of this establishment for the care of pre school age children

Jean-Pierre Maurin



► La Vie Municipale

la crèche LES RUDYLOU

ouvre ses portes



L'établissement d'accueil du jeune enfant de Châteauneuf, structure municipale, située au quartier de Pré du Lac, derrière le parking des Cerisiers, est terminée.

21 mois de travaux pour permettre aux familles de Châteauneuf de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Le 28 Août, on ressentait beaucoup d'émotion : quelle satisfaction de pouvoir déclencher l'ouverture de porte, en présence du maire Jean-Pierre Maurin et de l'adjoint à la petite enfance Nicole Galbe pour accueillir les enfants et leurs parents. Il est vrai que la veille à 16 heures une partie de l'équipe était encore sur place. Pendant une semaine entière, tout le personnel a donné le maximum pour que cette crèche soit rutilante, un vrai défi en ce mois d'août, entre les congés des entreprises et des fournisseurs et les finitions interminables !!!

Ce défi a débuté il y a plusieurs années, le maire et son conseil municipal avaient conscience des difficultés de garde des petits de notre village. Et c'est avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales, des médecins du Conseil Général que le projet a pris forme.

Une commission d'élus a longuement travaillé pour cette construction.

Beaucoup d'intervenants : les architectes Michel Lanteri et Romain Gabriel, toutes les différentes entreprises du bâtiment, les services vétérinaires, les services publics.

Les enfants de 3mois à 3ans sont accueillis de 8 heures à 18 heures tous les jours du lundi au vendredi. Actuellement la structure offre 20 places, pour ensuite augmenter progressivement à 40.

La fréquentation en multi accueil permet :

- un accueil régulier à temps plein ou partiel; les jours et nombre d'heures réservés sont fixés dans un accueil individuel,
 - un accueil occasionnel est proposé en fonction des créneaux horaires non occupés en régulier.
- Cette ouverture satisfait environ 35 familles.

Une convention a été signée avec les communes de Gourdon et du Bar sur Loup pour quelques places. Ces communes, dans le cadre de l'intercommunalité, participent aux frais de fonctionnement des horaires utilisés.

A l'ouverture, le personnel est composé d'une équipe de direction avec une directrice infirmière puéricultrice diplômée d'état, secondée par une directrice adjointe titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. Elle est complétée par une équipe pluri disciplinaire comprenant 3 auxiliaires de puériculture diplômées d'état à temps plein, 2 agents de vie et 1 agent de cuisine employés à temps partiel.

Les repas ne sont pas cuisinés sur place, mais livrés en liaison froide par un prestataire spécialisé, les plats sont ensuite adaptés à chaque enfant et réchauffés.

Pour favoriser l'intégration de ces tous petits, leur présence dans la structure a été échelonnée sur une semaine, les premières heures avec les parents, puis quelques instants seuls avec leur auxiliaire... Il est très important pour une bonne adaptation de prendre le temps nécessaire pour se familiariser avec ce nouvel environnement.



LE VILLAGE ET SES TRAVAUX

Comme à l'accoutumée nous vous informons de l'avancement des travaux sur l'ensemble de la commune, et à ce jour :

Les écoles

Pendant les vacances, de nombreux travaux ont été effectués à l'école.

■ Ecole maternelle

Le réfectoire et la salle de motricité ont été repeints. Les installations électriques, la plomberie et les sanitaires ont été entièrement révisés.

■ Ecole élémentaire

De nombreux travaux d'entretien et de sécurité ont été effectués pendant l'été par les services techniques de la Commune :

A l'extérieur : dans la cour et la partie sud de l'école : remise en état et sécurité renforcée, carrelage repris, peinture de l'accès entre les deux cours, autour du mur d'escalade et des sanitaires, du préau. Des garde-corps ont été installés autour de fenêtres.

A l'intérieur : dans le bureau de la directrice installation d'un parlophone accompagné d'une gâche électrique permettant la surveillance de l'entrée dans la cour ; le bureau de la directrice a été remis à neuf et muni d'une porte neuve.

Vérification des installations électriques.

La salle des sports de St Jeume et le gymnase

Les travaux avancent à grands pas. Les deux équipements seront livrés au début de l'année 2008



Le prieuré de Notre Dame du Brusç

Le projet de rénovation avance à grand pas, les demandes de subventions sont faites et l'accord des différents organismes d'état est attendu dans les semaines à venir.

La Terrasse des Arts

Les réserves mises en place par le maître d'œuvre ont été levées : les différentes entreprises ont terminé les travaux.

La voirie

Aménagement du plateau de San Bastian, mise en place d'une vitrine annonçant les différentes animations, sécurisation du parking nord par une glissière de sécurité afin d'éviter tout accident, corbeilles supplémentaires afin de tenir ce site d'une propreté irréprochable.



■ Chemin des Colles

Pour répondre à une étude commandée par le Conseil Municipal à la Lyonnaise des Eaux, renforcement du réseau d'eau potable et pose d'une borne à incendie. Reprise du revêtement de la chaussée.



■ Chemin du Moulin

Les travaux sont également terminés sur l'ensemble de ce chemin, le nouveau revêtement sera posé sur la partie basse fin septembre.



■ Chemin du Vignal

Un affaissement s'est produit à la hauteur du « Chemin des Parettes » et a nécessité la reprise de l'enrobé sur la chaussée et sur le trottoir.

■ Chemin du Tombeau, et Pous

Mise en place d'une barrière afin d'éviter toute circulation automobile et de permettre aux piétons et aux cavaliers de se promener ainsi en toute quiétude.

■ Le Pous

Suites au vol de lampadaires en fonte, un nouvel éclairage à une hauteur plus importante a été installé et a été équipé de caméras.



■ **Débroussaillage** du terrain communal situé chemin du Piol et chemin Picholines



■ Route du Village (CD203)

Les oliviers se trouvant à proximité de la crèche ont du être retirés et replantés à l'entrée du village. Ils embellissent la route qui y mène.



■ Chemin de la Rougrière

Yvon et Christian des services techniques ont refait la totalité du mur. La qualité de l'ouvrage est remarquable.



■ Le Plantier

Le marquage au sol du terrain de basket a été entièrement repris. Un nouveau portique sera mis en place, une rénovation du bâtiment est en cours, ainsi qu'une nouvelle toilette. Trois bancs sont installés à l'ombre des mûriers.



■ **Le terrain communal situé sur le CD7** a été frappé d'alignement par la DDE.

L'élargissement de la chaussée et de l'entrée sont en cours. Les travaux sont pris en charge par le Conseil Général. De futurs panneaux de signalisation seront mis en place.



Le Conseil Municipal s'informe

Tricastin



Ce mardi 19 juin, les conseillers municipaux se sont donné rendez vous sur la Place de la Mairie pour un voyage et une découverte longtemps attendus : nous partons vers le plus grand site industriel nucléaire français celui du Tricastin. Tricastin, l'une des principales centrales françaises emploi plus de 1200 personnes.

Emile Bezzone a préparé avec nos interlocuteurs EDF la visite du site.

Pour produire de l'électricité, la centrale utilise la chaleur libérée par l'uranium qui constitue le combustible.

Le principe de production de l'électricité est décrit en 5 phases :

- La chaleur est générée par la fission des atomes d'uranium
- De l'eau est chauffée par cette chaleur
- L'eau ainsi chauffée dégage de la vapeur d'eau

- La pression de cette vapeur actionne une turbine
- La turbine entraîne un alternateur qui produit de l'électricité

Le processus de production d'électricité réside donc dans l'eau sous pression. La Centrale nucléaire du Tricastin produit en moyenne 24 milliards de kw heure, et la majeure partie de la production est utilisée par EUODIF, usine voisine qui fabrique le combustible nucléaire de la Cogéma.

Nous ne pourrions pas accéder au circuit primaire qui est le cœur du réacteur, et nous découvrons le circuit secondaire où se produit l'échange de chaleur, la salle de commande des différentes machines, ...

Beaucoup d'images, beaucoup de technique, un grand coup de chaud, une rencontre amicale et pédagogique, et nous voilà de retour à Châteauneuf un peu tard dans la soirée.



Du co-voiturage pour une visite à Nice Matin

Nice Matin est le journal quotidien régional qui, chaque jour, va à la pêche aux infos partout : à Châteauneuf, dans la région, en France ou dans le monde entier ! Chaque information relative à notre village qui paraît dans ce journal suit le même parcours. Le Conseil Municipal souhaitait en savoir plus !

Cinq personnes par voiture, cinq voitures, le cortège est formé, et nous quittons la place de la Mairie pour visiter l'entreprise de presse Nice Matin.

Qui fait quoi ? Pour récolter, traiter, rédiger et illustrer l'information locale et régionale Nice Matin utilise son propre réseau de journalistes et photographes.

Au total, 320 journalistes professionnels composent la rédaction des trois titres du groupe (Nice Matin, Var Matin, Corse Matin). 2 000 correspondants locaux de presse et photographes ainsi que 18 pigistes complètent la rédaction.

La fabrication est « tout numérique ». Le service pré-press (entre la rédaction et l'impression) a connu et connaît de profonds bouleversements liés à de nouvelles technologies innovantes concernant la mise en page électronique, le traitement des photos, la saisie des publicités, la mise en ligne du journal sur internet et la visualisation de la page sur écran pour le bon à tirer avant l'envoi sur les DMX 2737.

La distribution : chaque nuit une course contre la montre s'instaure au sein de l'équipe des expéditions afin

que toutes les livraisons s'effectuent avant l'ouverture des points de vente.

Quelques chiffres : Fabriquer un journal équivaut à réaliser environ 300 maquettes électroniques de page par jour. Maintenir la qualité des images exige des efforts permanents. Plus de 500 photos sont traitées tous les soirs.

Les trois rotatives assurent l'impression en vitesse de pointe de 60 000 exemplaires chacune. Le papier défile à la vitesse de 38 km/h.

Le papier provient pour la plus large part des pays scandinaves. La consommation est de 18 000 tonnes par an, soit 40 à 50 tonnes par nuit.

L'encre est stockée dans 4 citernes de 6 tonnes. 400 kilos d'encre noire sont nécessaires chaque jour et 250 kilos d'encre couleur.

Les camions et fourgonnettes de livraison parcourent plus de 7 000 kilomètres toutes les nuits.



Urbanisme pratique

Le Plan de prévention des risques incendies de forêts.

Il a été approuvé par arrêté préfectoral le 12 avril 2007. Il est consultable sur le site internet de la Préfecture des Alpes Maritimes. Vous pouvez également y parvenir par le site internet de la Commune de Châteauneuf:

www.ville-chateauneuf.fr

Le PPRIF approuvé vaut servitude d'utilité publique ; il devient une annexe du Plan d'Occupation des Sols en vigueur (Le Plan d'Occupation des Sols est consultable en Mairie).

Les clôtures

Les clôtures font l'objet d'une déclaration de travaux (document téléchargeable sur site informatique « www.urbanisme.equipement.gouv.fr » ou à retirer en Mairie)

Si vous envisagez de clôturer un terrain jouxtant

une voie publique, vous devez demander, préalablement à tout commencement de travaux, un arrêté d'alignement délivré par le Maire si la voie bordante est communale, par le Conseil Général pour une voie bordante départementale.

Dans les articles suivants, le P.O.S précise :

- NB 6. « Pour les clôtures édifiées à l'angle de deux voies, il devra être aménagé pour la visibilité un pan coupé de 5 mètres de longueur tracé perpendiculairement à la bissectrice de l'angle ou une courbe inscrite dans le gabarit du pan coupé. »

-NB 10 : «La hauteur totale des clôtures, mur bahut compris, ne devra pas excéder 2 mètres. Le mur bahut ne peut avoir plus de 0m70 de hauteur. »

- NB 11 « Les clôtures doivent être aussi discrètes que possible et constituées soit de haies vives, soit de claire-voie. Le mur bahut doit être soigneusement traité, en pierres du pays. »

CHÂTEAUNEUF EXPRESS - CHÂTEAUNEUF EXPRESS - CHÂTEAU

► Enquêtes publiques

1/ Enquête publique relative au schéma de cohérence territoriale :

- le dossier est consultable du 10 septembre au 12 octobre 2007 en Mairie, à l'accueil du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h le vendredi)

- permanence de la commission d'enquête le jeudi 20 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Informations sur : www.agglo-sophia-antipolis.fr

2/ Enquête relative au Plan de Déplacements Urbains :

- le dossier est consultable du 24 septembre au 10 octobre 2007 en Mairie, à l'accueil du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h le vendredi)

- permanence de la commission d'enquête le lundi 8 octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h en Mairie, salle du Conseil Municipal.

► Guichet logement

Un guichet d'accueil de proximité est ouvert depuis le 15 septembre. Il a pour but d'enregistrer les demandes et d'attribuer à chaque demandeur un numéro unique. Pour accéder à ce nouveau service, il suffit d'appeler le standard (04 92 603 603, choix 1). Un rendez-vous avec Nicole Galbe, adjointe aux affaires sociales, vous sera proposé le vendredi entre 17 h et 18 h 30.

► Mairie :

1/ Pour mieux vous servir, la Mairie est ouverte au public plus tôt le matin

A compter du 1^{er} septembre, la Mairie est ouverte au public aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

2/ Numéros de téléphone des services municipaux : un standard automatique a été installé, et, en appelant le 04 92 603 603, 7 choix vous sont proposés, permettant ainsi un accès direct à l'interlocuteur désiré.

► Arrêté préfectoral :

Disposition relative à la sécurité publique concernant la chasse : « le port d'un effet fluorescent adapté pendant la chasse à tir au grand gibier est obligatoire ».

En savoir plus : www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr

► Fête des courges :

Les courges se préparent pour le 20 octobre toute la journée, place Clemenceau.



Commémorations

8 juin : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine.

Les combattants d'Indochine furent ceux d'une guerre lointaine aux yeux de la France métropolitaine. Lointaine tant sur le plan géographique que dans sa compréhension par la majorité de la population. Lointaine aussi maintenant aux nouvelles générations.

Résistance aux forces japonaises, résistance contre le Vientminh, des dizaines de milliers de combattants laissèrent leur vie en Indochine, dans les combats ou les camps de prisonniers de sinistre mémoire.

« L'Indochine se composait de 5 grands pays, certains sous protectorat (l'Annam avec l'empereur Bao Dai, le Tonkin avec un gouverneur, le Laos avec le roi Sisavong Vong, le Cambodge avec le roi Sihanouk) et enfin la Cochinchine où les habitants étaient français.

Je suis revenu d'Indochine en 1949 sur le paquebot Champollion. Le Roi du Laos, que j'ai croisé dans les coursives, était accompagné de ses 19 épouses officielles.

Je ne peux parler de la guerre elle-même, car il y aurait trop à écrire. Mais de nombreux ouvrages peuvent en donner une idée. C'était une guerre des pauvres, dans la boue des rizières, sur une piste forestière, dans un petit poste isolé, contre un ennemi insaisissable, sans pitié, et toujours mieux armé. En un mot, c'était affreux, comme toute guerre.

L'Indochine est devenue le Viet Nam, le Laos et le Cambodge. Ce pays est très beau, parfois magnifique. Tous ceux qui y sont allés en sont nostalgiques. Les habitants sont souriants, accueillants, calmes, très intelligents, travailleurs, courageux

et ingénieux. Je suis retourné au Viet Nam en touriste en 1994. L'accueil a été exceptionnel et très convivial. Les guides ne pouvaient montrer que « les réalisations de la France », ce qui prouve que l'œuvre de la France a été remarquable. ».
Gilbert Rambaud, ancien d'Indochine

18 juin : appel Général de Gaulle : un appel à l'espérance et à la résistance.

Ne pas baisser les bras devant l'ennemi : nombreux sont les Castelneuvois de tous les âges sensibles à cette notion : l'espérance. En ce jour anniversaire de l'appel à la Résistance du Général de Gaulle, de nombreux villageois se sont réunis devant le Monument aux morts, en hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

14 juillet : prise de la Bastille

La reddition de la forteresse, symbole du despotisme, fit l'effet d'un séisme, en France comme en Europe, jusque dans le lointain empire de Russie. « Forteresse du secret, et lieu sans justice, la Bastille fut le premier rendez-vous de la Révolution ». La prise de la Bastille est une première victoire du peuple de Paris contre un symbole de l'Ancien Régime. L'édifice est d'ailleurs intégralement démoli dans les mois qui suivent.

Le 14 juillet devient la fête nationale seulement en 1880, et depuis cette année-là, de nombreuses manifestations ont lieu partout en France.



Commémoration du 8 juin

L'essentiel des Conseils

●●● Séance du 14 juin 2007

■ Tarification de l'eau agricole

A Châteauneuf, depuis la création du canal du Foulon en 1885, l'eau est acheminée pour tous par le canal et assure à la fois la desserte des particuliers et des agriculteurs. La Commune ne dispose pas d'un réseau d'eau spécifique pour les besoins de l'agriculture.

A compter du 1er avril 2006, la gestion de l'eau a été confiée à la lyonnaise des eaux au moyen d'une délégation de service public et la disposition relative au tarif de l'eau agricole n'a pas été reprise.

La Commune a la volonté de développer et d'encourager l'agriculture sur son territoire, dont une centaine d'hectares demeure classée en zone agricole.

Grâce à l'exploitation des terres, la présence d'agriculteurs et d'éleveurs contribue grandement à entretenir un environnement protégé dans des zones à risques d'incendie.

Le Conseil municipal rétablit le tarif minoré de 77% sur le prix des consommations d'eau à usage exclusivement agricole, la partie fixe liée à l'abonnement restant identique à celle des autres abonnés.

■ La qualité de l'eau

Le conseil prend acte du rapport annuel sur la qualité de l'eau présenté par la Lyonnaise des Eaux.

Ce rapport précise les principales évolutions du cadre réglementaire. Il décrit l'ensemble du service à la clientèle et met en évidence différents indicateurs techniques dont la qualité de l'eau.

La Commune compte 1623 abonnés qui ont consommé en 2006 537 426 m³. La longueur totale du réseau d'eau est de 46 459 mètres linéaires.

Le bilan annuel de la qualité des eaux du Foulon distribuées sur la Commune fait apparaître une excellente qualité de l'eau ainsi qu'une conformité globale des résultats de toutes les analyses effectuées (bactériologie, turbidité, nitrates, pesticides, solvants chlorés).

■ La qualité de l'assainissement

Comme pour l'eau, ce rapport annuel présente le bilan du fonctionnement du service.

Il fait état d'une bonne qualité de l'épuration des eaux traitées.

Les aménagements à la réalisation de l'auto surveillance de la station de traitement des eaux ont été finalisés.

En 2006 la Commune comptait 623 usagers assujettis à l'assainissement collectif.

132 365 m³ d'eau ont été traités, et nous comptons 13 958 mètres linéaires de réseau.

■ Tarification des concessions au cimetière

Les tarifs et les durées des concessions des terrains et des caveaux des deux cimetières communaux n'avaient pas été actualisés depuis l'année 1991.

L'ensemble des tarifs a donc été actualisé en prenant en compte l'augmentation de l'indice INSEE du coût de la construction ainsi que les tarifs appliqués dans les communes avoisinantes.

■ Bail à construction ZAC des Mousquettes

Par délibération du 7 mars 2006 le Conseil avait autorisé une promesse de bail à construction avec deux preneurs, suite à une mise en concurrence. L'un des deux preneurs s'est désisté et la promesse de bail à construction est reportée sur la seule SCI le Pradoun.

Le projet reste inchangé : il est destiné à recevoir des activités libérales et commerciales à l'exclusion de toute autre activité porteuse de nuisance ou classée à risque.

Le bail à construction est établi pour une durée de 60 ans et le montant du loyer du terrain s'élève à 4 000 € par an.

■ Dotation cantonale 2007

Le Conseiller Général du canton nous informe que la Commune peut obtenir une subvention de 40.000 € pour réaliser des travaux d'amélioration de la voirie communale.

Les travaux suivants sont adoptés :

Le chemin des Confréries pour	24 040 €
Le chemin du Quarantier pour	26 756 €
Le parking san Bastian pour	50 128 €
La Commune auto finance	61 924 €
Soit un coût global de	101 924 €

■ Plantation de chênes truffiers

Sur le bois communal, plateau d'environ 50 hectares, la Commune a décidé de créer une zone coupe feu d'environ 5 ha, et une partie a été labourée.

250 chênes truffiers ont déjà été plantés au printemps 2006, 400 chênes seront plantés cet automne, et une troisième tranche de 450 chênes suivra. C'est pour cette dernière tranche qu'une subvention de 6 400 € est sollicitée auprès du Conseil Général.

Ce plateau des « mille chênes », véritable coupe feu cultivé, fait donc reculer le maquis et protégera mieux contre le risque d'incendie

■ Convention avec les Communes du Bar sur Loup et de Gourdon

La Commune de Châteauneuf a créé un service d'accueil de la petite enfance à Pré du Lac .

L'équipement d'une capacité de 40 places offrira 20 places à son ouverture.

Nous avons souhaité développer une solidarité communautaire avec les communes voisines qui n'étaient pas équipées d'un tel service.

Ainsi sur un accueil de 20 places, 14 seront occupées par des enfants habitant la Commune de Châteauneuf, 5 seront réservées à des enfants habitant la Commune du Bar sur Loup, et 1 place à des enfants de Gourdon .

Le principe de la convention est simple : chaque Commune participera aux dépenses de fonctionnement à hauteur du nombre d'heures d'occupation des enfants habitants de sa Commune.

■ Création d'un guichet d'accueil pour le logement conventionné

La Communauté d'agglomération Sophia Antipolis a créé un service logement communautaire destiné principalement à mettre en place des mesures pour aider les personnes et les familles à accéder à un logement.

La Commune souhaite s'inscrire dans une démarche solidaire et volontariste de création de futurs logements conventionnés, qu'ils soient sous la forme de location ou d'accession à la propriété. Dans cette perspective, la Commune sollicite l'agrément de la Préfecture pour mettre en place un guichet communal d'accueil logement.

■ Vacation d'un médecin pédiatre

La réglementation des crèches prévoit le concours d'un médecin pédiatre pour les missions suivantes :

- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel,
- Veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène générale,
- Assurer la visite médicale des enfants.

Pour ces interventions, la Commune prendra en charge la rémunération du praticien.

■ Avenants au marché de la crèche

Divers avenants comportant des plus et moins values ont été nécessaires pour terminer la crèche multi accueil.

Il s'agit principalement d'avenants portant sur l'étanchéité, les menuiseries extérieures, la métallerie, les menuiseries intérieures, les voiries et réseaux divers.

L'ensemble de ces avenants présente une plus value de 38.679 €, soit 4.49% du coût total des travaux.

■ Convention Commune avec Caisse d'Allocations Familiales

Cette convention porte le nom de « contrat enfance et jeunesse » et se traduit par une aide financière pour le fonctionnement de la crèche multi accueil.

■ Approbation du SCOT

Le SCOT ou schéma de cohérence territoriale est un document réglementaire qui vise la mise en cohérence des politiques territoriales en matière d'urbanisme, d'habitat. Il détermine les conditions permettant d'assurer l'équilibre entre le réinvestissement urbain, la gestion économe de l'espace, la diversité sociale de l'habitat, la préservation de l'environnement, la maîtrise de la circulation automobile...

Le SCOT a été élaboré par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et transmis pour avis à la Commune.

En ce qui concerne le territoire de Châteauneuf, le SCOT met en évidence et prévoit :

- une fonction centrale située à Pré du Lac
- un espace village historique
- des espaces à dominante habitat situés entre le village et Pré du Lac, en limite de la Commune du Rouret, dans les Plaines au quartier de Clermont, dans la partie sud à proximité d'Opio et de Valbonne.
- des zones agricoles dans le bois communal et dans la vallée de la Brague
- des espaces paysagers sensibles situés dans le quartier des Colles, dans le périmètre constituant le socle du Village, au pied du plateau de la Sarrée
- des espaces naturels protégés tel le bois communal
- deux parcours golfiques
- des liaisons principales et secondaires
- des principes et projets de liaisons structurantes et le projet de contournement du Pré du Lac
- deux enjeux ponctuels de protection entre le Village et Pré du Lac

Il convient de noter que le développement des activités dans les unités de voisinage situées au Nord de la Commune et le long des axes D3 et 2210 sera impérieusement lié au projet de liaison structurante matérialisé dans le quartier de Pré du Lac ou tout autre projet de liaison structurante vers l'Ouest à partir du plateau de la Sarrée ou vers l'Est à partir des voiries existantes.

Aujourd'hui, le flux de circulation au carrefour de Pré du Lac représente 25 100 véhicules légers/jour et 1 500 poids lourds /jour.

Par conséquent, tout développement de l'activité augmentant encore les flux de circulation aboutira à une asphyxie du carrefour de Pré du Lac.

D'où la nécessité de prévoir dès aujourd'hui la réalisation de nouveaux axes de circulation. Compte tenu de des éléments, le Conseil Municipal a émis un avis favorable.

■ **Convention Cinéma**

Suite à l'ouverture de la « Terrasse des Arts », la Commune souhaite mettre en place des séances de projections cinématographiques. S'agissant de films proposés par des producteurs, ils ne peuvent être projetés que par des organismes agréés par le Centre National du Cinéma. La Commune propose à la Société Thalie de conclure une convention qui fixe les conditions de diffusion des films, en prévoyant notamment les conditions tarifaires.

■ **Restauration d'archives municipales**

La restauration des archives est entreprise depuis déjà plusieurs années. Le coût de ces prestations est assez élevé et nécessite la réalisation en plusieurs étapes et sur plusieurs budgets. Pour la tranche 2007, 14.169 € ont été inscrits au budget. Pour ce financement, la Commune a sollicité une subvention de 3.188 € auprès du Conseil Général et une subvention de 1.500 € auprès de la Direction régionale des affaires culturelles.

■ **Répartition des produits des amendes de police**

La Commune sollicite de Monsieur le Président du Conseil Général (au titre de la répartition des amendes de police relatives à la circulation routière dressées en 2005) une subvention pour réaliser des travaux commandés par les exigences de la sécurité routière. Il s'agit principalement de financer des glissières de sécurité ainsi que du marquage au sol. Pour un montant total de 11.771 € HT, une subvention de 3.531 € est sollicitée, la différence étant financée par la Commune sur ses fonds propres.



●●● Séance du 1^{er} août 2007

■ **Le règlement intérieur de la crèche**

Pour parfaire les modalités de fonctionnement de l'équipement d'accueil du jeune enfant, un règlement intérieur a été rédigé. Il définit principalement les missions du personnel, les conditions d'admission, les formalités d'inscription ainsi que le fonctionnement de la structure.

■ **Plan de déplacements urbains**

La CASA a lancé la démarche de plan de déplacements urbains. Ce P.D.U porte sur :

- l'amélioration de la sécurité de tous les déplacements
- la diminution du trafic automobile
- le développement des transports collectifs et des moyens de déplacement économes et les moins polluants.
- l'aménagement et l'exploitation du réseau principal de voiries
- les parcs publics de stationnement
- le transport et la livraison des marchandises
- l'encouragement pour les entreprises et les collectivités publiques à établir un plan de mobilité.
- La mise en place d'une tarification et d'une billettique intégrées

■ **Acquisition d'une parcelle en vue d'un élargissement routier**

Le chemin communal de Vence, qui relie Pré du Lac à Magagnosc, dessert bon nombre de résidences ainsi qu'un établissement de retraite comptant une centaine de résidents. L'emprise actuelle de ce chemin est nettement insuffisante pour une circulation sécurisée des piétons et des automobilistes. Dans la continuité de travaux déjà engagés, la Commune va donc acquérir une parcelle de 60 m² pour pouvoir réaliser l'élargissement de la voirie.

■ **Cession du terrain au Conseil Général pour la réalisation du gymnase du Bois de Saint Jaume.**

Par délibération en date du 24 novembre 2004, le Conseil Municipal autorisait la signature d'une convention de mandat public donnant délégation de maîtrise d'ouvrage au Conseil Général pour la construction de la Salle multi sports attenante au Gymnase. Le gymnase et la salle multi sports sont situés sur la Commune de Châteauneuf. Le terrain d'implantation du gymnase est cédé gratuitement au Conseil Général.

La Mission Locale

Le public : les jeunes de 16 à 25 ans.

Quelques mots d'histoire :

La mission locale Antipolis, lors de sa création en 1990, était inter communale.

Elle disposait de quatre antennes : Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris. En 2003, la Mission locale est reconnue d'intérêt communautaire et étend son territoire au périmètre des 16 communes de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis ; pour cela elle ouvre deux nouvelles antennes à Villeneuve Loubet et Châteauneuf, ceci afin d'accueillir les jeunes au plus près de leur habitation.

Les activités principales de la Mission Locale

Accueillir :

- Favoriser l'égalité d'accès, en développant l'accueil de proximité
- Engager des actions pour se faire connaître des jeunes qui ne viennent pas spontanément
- Assurer une qualité égale en harmonisant les prestations d'accueil

Informier :

- Donner des informations précises actualisées et fiables
- Conseiller et aider le jeune pour qu'il choisisse et décide, construire avec lui son parcours d'insertion professionnelle
- Donner des informations sur le logement, la santé, la culture, les loisirs, la formation, les emplois..

Orienter :

- Réaliser un diagnostic personnalisé
- Conseiller et aider le jeune à effectuer ses choix
- Valoriser l'alternance dont l'apprentissage et ses dispositifs d'accès

Accompagner :

- Attribuer à chaque jeune un conseiller référent
- Suivre le jeune tout le long de son parcours
- Faciliter la mobilité
- Assurer un accompagnement de certains jeunes par des parrains

A Châteauneuf, la Mission locale, c'est aussi :

- L'aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation et à la recherche d'emploi : offres d'emploi, parrainage, CIVIS...
- La mise en relation avec les organismes de formation, l'ANPE et le CIO...
- L'orientation vers les différents partenaires (assistantes sociales, mairies, associations)
- L'aide administrative (dossier sécurité sociale, ASSE-DIC, CAF...)
- L'aide à la mobilité et l'étude de besoins particuliers
- Toutes autres informations (juridiques, santé, ...)
- Un service logement avec API Provence infos sur les baux, aides au logement)
- Des permanences de l'école de projet (pour les jeunes qui ont un projet d'entreprise, d'association, personnel...)



De gauche à droite :
Joëlle Devaux, conseillère, animatrice de l'antenne
Joëlle Carrara, responsable secteur formation à la Mission locale Antipolis, de passage ce jour-là
Annick Masson, agent d'accueil
Joëlle Devaux et Annick Masson sont permanentes à Châteauneuf

Accueil du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
dans les locaux de la DDE,
à Pré du Lac, 95 route de Nice,
06740 Châteauneuf.
Tél : 04 92 91 79 82,
fax : 04 92 60 49 32

Vous retrouverez la rubrique « Les nouveaux commerçants » le trimestre prochain

► La Vie Sportive

Les 6 km de Châteauneuf

Cette épreuve sportive est organisée par la commission Sports de Châteauneuf et le VéloClub de Vallauris. Les organisateurs sont entourés d'une trentaine de bénévoles : en effet, il faut assurer la sécurité des coureurs sur le parcours aussi bien que leur ravitaillement en eau.

Le parcours :

A première vue de coureur, 6 km, c'est peu. En réalité, ce parcours est difficile : un départ en montée, des faux plats, des marches d'escaliers, des descentes : les coureurs changent de rythme sans arrêt. C'est une des raisons pour lesquelles il est ouvert aux sportifs à partir de 16 ans, et sans limite pour les vétérans !



Ce jour-là, sur la ligne de départ, environ 80 coureurs se sont alignés. Le vétéran, Jean-Marie Lamielle est âgé de 78 ans. Nombreux aussi sont les sportifs de « courir en pays de Grasse »

Une arrivée étalée sur une vingtaine de minutes, avec 23 minutes 12 pour Marc Marini (vétéran 1).

Les élus présents à la remise des prix ont félicité chaleureusement chacun des coureurs, en particulier le benjamin et le vétéran.

Les prix étaient offerts par le moulin d'Opio, Intermarché, Champion, Super U et l'atelier de céramique de Vallauris et la Verrerie de Biot.



Sport Azur Passion Santé

Planning des entraînements pour la saison 2007/08

Stade du Plantier

Jour	Activité	Catégorie	Horaires
Lundi	Roller-hockey	8-18 ans	17h30-19h
Mardi	Basket-Ball	Poussins 9-10 ans	17h-18h30
Mercredi	Basket-Ball	Débutants 6-8 ans	16h15-17h30
Jeudi	Basket-Ball	Minimes/Cadets 9-10 ans	17h30-19h
Vendredi	Basket-Ball	Benjamins 11-12 ans	17h30-19h



Salle du MASET

Jour	Activité	Catégorie	Horaires
Mercredi	Baby-Gym	3-5 ans	10h15-11h15
Jeudi	Éveil corporel	1-2 ans	10h15-11h15

Tennis

Les jeunes en tournoi

Le samedi 09 juin 2007 le tennis club de Châteauneuf a organisé son tournoi des jeunes. Plus de 80 enfants ont répondu présent à cette manifestation. Après un petit déjeuner, les matches ont débuté et avec enthousiasme et bonne humeur, les enfants se sont rencontrés tout au long de cette journée. Les tous petits de l'école de tennis n'ont pas démerité malgré leur jeune âge. Les grands, eux, ont dû maîtriser le stress des grands moments... mais ont su mettre en application leurs techniques apprises tout au long de l'année. En fin de soirée il y eu la traditionnelle remise des prix pour tous et cette année des récompenses pour les meilleurs ramasseurs de balles et meilleur arbitre ont été attribués... Un chaleureux apéritif clotura la soirée et tous se sont promis de belles revanches l'année prochaine.

Concernant les inscriptions pour l'année prochaine elles se sont faites lors de la journée des associations au tennis club début septembre.



Silvy Laurent, 27 ans, résident depuis sa naissance à Châteauneuf, commence le tennis à 8 ans au Tennis Club de Châteauneuf puis au Vignal.

Au mois de juillet, il a décroché le titre de champion de ligue PACA au critérium 2^e série et quart de finaliste à Roland-Garros pour les championnats de France 2005.

Prochaine ambition : « coacher » de jeunes et prometteurs joueurs.



Centre d'Arts martiaux

Bilan de l'année

Cette année, comme les précédentes, fût animée par les différents passages de grades et stage, mais pour la première fois, au moment du passage de grade, les enfants ont organisé pour leurs parents une petite démonstration de leurs savoirs.

Tous étaient très fiers, tant les parents que les enfants. A la suite de cela, il y a eu la remise des ceintures et un petit goûter.

D'autre part, lors de l'assemblée générale un nouveau bureau a été élu.

Président : Didier Goudin
Vice-Président : Christian Morel
Trésorier : Philippe Bellone
Secrétaire : Gwénaél Ossola
Nicolas Girardet

Même pendant les vacances, le Centre d'Arts Martiaux de Châteauneuf a continué ses entraînements tous les lundis soir de 19 h à 21 h pour les adultes.

Et voilà encore une année sportive qui recommence !

Nous informons tout nos licenciés et ceux qui voudraient nous rejoindre que la saison recommence le lundi 3 septembre 2007 à 19 h pour les adultes et le mercredi 5 septembre 2007 à 18 h 30 pour les enfants.

D'autre part, nous étions au Forum des Associations le 8 septembre 2007.

Renseignements :

04 93 77 30 11 ou Dojo (salle) 04 93 42 43 56

Internet : <http://worldjujitsu.ifrance.com>

Gymnastique douce

Les classes de Gymnastique Douce ont lieu au Maset deux fois par semaine les lundis à 14h30 et les jeudis à 11h30.

Le cours réunit les dames de tous âges, surtout d'âge moyen, car la méthode Pilates implique le stretching sans douleur mais pas sans effort et ainsi aide doucement mais efficacement à la bonne mobilité des articulations et au travail des muscles. Notre charmante professeur de gym est canadienne et bilingue. Son choix de musique est excellente et l'ambiance est très relax et amicale.

Le prix: 7 € par cours.



Passage de grades des enfants en fin d'année

Nouveaux membres du bureau :



De gauche à droite :
D.Goudin, P.Bellone, N.Girardet, G.Ossola, C.Morel

Gymnastique volontaire

Salle MASET

Cours Adultes

- Développement gym douce, le lundi de 9h à 10h et de 10h à 11h
- Cours spécifique Seniors mixte, le mardi de 9h à 10h
- Cours d'initiation Pilates, mardi de 10h15 à 11h15
- Gym tonique, mercredi de 17h25 à 18h25
- Gym d'entretien et assouplissements, jeudi de 9h à 10h
- Cardio-danse, abdo-fessier, musculation, vendredi de 9h à 10h et de 10h à 11h
- Cours souplesse, étirements, entretien, vendredi de 17h45 à 19h

Cours Enfants

- de 4 à 6 ans, éveil aux activités diverses, mercredi de 16h à 17h

C. Navarro : 04 92 60 43 27
F. ISNARD : 04 93 42 49 67

Le Plan de Déplacements Urbains : PDU

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est l'autorité organisatrice des transports publics réguliers et scolaires sur son territoire. A ce titre, sa mission première est de déterminer la politique de développement et d'exploitation du réseau Envibus¹.

La CASA traite les thématiques liées aux vélos, aux piétons, à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, à l'intermodalité, à la mobilité des salariés, à l'accompagnement des grands projets d'infrastructure sur le département. Elle a en charge la réalisation du Plan de Déplacements Urbains et de son application à l'échelle du périmètre des transports urbains.

Ce P.D.U. est un document de planification sur l'organisation des déplacements de personnes et de marchandises sur un territoire donné. Cette programmation des actions à mettre en œuvre s'organise sur une décennie. Ce document entre dans le cadre d'une réflexion globale et d'une démarche constructive entre tous les acteurs du territoire. Il s'appuie sur un diagnostic des déplacements qui met en évidence leurs dysfonctionnements constatés.

Ces objectifs :

Améliorer l'accessibilité tout en favorisant les modes alternatifs à la voiture, par :

- L'information des usagers en temps réel,
- Un titre de transport unique pour circuler sur tous les réseaux,
- La priorité des bus aux carrefours congestionnés,
- Des bus en sites propres, accessibles à tous les publics,
- Un espace fonctionnel rendant les échanges entre les modes de transport efficaces,
- Des lieux organisés pour le rabattement des voitures aux réseaux collectifs de transport,
- Des offres de services à destination des vélos,
- Une résorption des points noirs de fluidité et de sécurité,
- De nouvelles liaisons routières avec des espaces dédiés pour les modes alternatifs,
- Une ouverture du territoire vers l'extérieur.

Préserver et conforter les centralités :

- La préservation du cadre de vie des centres urbains et des villages,
- La définition des conditions d'accès aux centres-villes et villages,
- Une réponse aux pointes d'activités saisonnières,
- Une maîtrise de l'usage des places de stationnement sur voirie et une organisation des politiques de stationnement.

Développer les déplacements de proximité :

- La création d'espaces pacifiés et la sécurisation des modes doux sur les axes à fort trafic,
- La réalisation de chemins piétonniers,
- La création d'itinéraires cyclables structurants et continus,
- Le développement et la sécurisation de l'accessibilité aux équipements.

Créer une solidarité entre le littoral, le moyen et le haut pays :

- Le développement d'une politique tarifaire attractive,
- Une extension du service de transport à la demande,
- La mise en place d'un site internet de covoiturage.

Accompagner les changements de comportement :

- Une communication et une sensibilisation sur les actions publiques,
- L'innovation pour mieux servir,
- L'encouragement aux plans de déplacements entreprises et scolaires.

Suivre et évaluer la mise en place du P.D.U. par la création d'un observatoire des déplacements

L'ensemble des mesures du P.D.U. aura des conséquences directes sur l'environnement et la qualité de vie. La maîtrise de la part des déplacements en voiture sur les courtes distances, le développement des transports collectifs et des modes de vie doux auront des effets bénéfiques sur le cadre de vie, la santé, la qualité de l'air, la réduction du bruit. Le rapport environnemental annexé au P.D.U. développe ces effets. Vous pouvez le télécharger sur www.pdu-casa.fr à la rubrique « le document PDU arrêté ».



► La Vie Scolaire

Comédiens, les élèves de Châteauneuf ?

Pour la deuxième année, les élèves de la classe de CE1 – CE2 de Madame Godard ont bénéficié des cours d'un professeur de théâtre, une heure par semaine, grâce au financement de la Mairie, de l'Association des Parents d'Elèves et de la contribution financière de chaque famille. Ce projet mené tout au long de l'année est agréé par l'Education Nationale.

Grâce à la nouvelle salle « La Terrasse des Arts », le travail des enfants a pu être mis en valeur et présenté aux parents ainsi qu'à tout public intéressé et disponible. Impressionnés par un cadre digne de professionnels mais peu familiers à ces enfants de 8 et 9 ans, les élèves ont joué 7 saynètes puis ont montré un échantillon des exercices menés tout au long de l'année : exercices de respiration, d'articulation, de présentation, d'expression, de mémorisation, de dramatisation (« dernier mot si c'était la fin du monde »), d'improvisation,... le répertoire est varié. Chaque enfant apprend ainsi à dépasser sa timidité, sa peur du regard des autres, sa raideur, son fou rire intempestif et sa vision du théâtre qui ne serait que « clowneries ». Non, le théâtre avec nos apprentis-comédiens, c'est aussi des accessoiristes, des déménageurs, des critiques positives pour s'entraider, de bonnes attitudes pour le travail d'équipe, pour l'apprentissage de la vie.

Qui a dit que le théâtre était une affaire de grands ? Cette aventure sera reconduite en 2007-2008... « Le théâtre, c'est trop bien ! »



Fête de fin d'année à l'école

la chorale de l'école

6 classes, 7 professeurs, 140 enfants.... Et une bien belle chorale !

Depuis plusieurs semaines, répétition après répétition, chacun dans sa classe d'abord puis tous ensemble à la Terrasse des Arts, élèves et professeurs se



préparaient à ce concert devant un public exigeant. Les parents, les élus, le personnel municipal de l'école, tout le monde était invité à ce moment tant attendu : la chorale de l'école en concert public dans la toute nouvelle « Terrasse des Arts » : comme des grands !

Un programme éclectique, bien préparé, a permis de juger de la qualité du travail et du bonheur des enfants. « Le loup, la biche et le chevalier » (une chanson douce que me chantait ma maman), « Sacré Charlemagne » de France Gall, « Aux arbres citoyens » de Yannick Noah et encore « Enfants de tous pays »... il y en avait pour tous et c'était beau.

Bravo aux chanteurs, bravo aux professeurs ... et merci !

Dominique Denis est partie...

Ses élèves de cette année et de plus anciens venus lui dire au revoir se sont réunis en cette fin d'année scolaire pour un grand moment d'émotion. Pour en juger... voici la chanson qu'ils ont interprétée :

*Adieu Mademoiselle Denis,
On ne vous oubliera jamais,
Et tout au fond de notre cœur,
Ces mots sont écrits à la craie.*

*Nous vous offrons ces quelques fleurs
Pour dire combien on vous aimait ;
On ne vous oubliera jamais,
Adieu Mademoiselle Denis.*

*Nous les enfants, vos anciens élèves
Sommes très heureux d'être réunis
Pour cette carrière qui ce soir s'achève
Pour simplement vous dire « Merci ».*

*On se souvient de vos classes vertes
Où on apprenait à tout partager
Où on racontait tout nos découvertes
Et nos soirées dans un cahier.*

*Toutes ces heures passées à apprendre
Les maths, le français dans la bonne humeur
Pas si facile de nous faire comprendre
Vous y mettiez tout votre cœur.*

*Même si parfois on n'était pas sage
Vous avez dû nous apprivoiser
Vous avez su, quelle chance à notre âge,
Tout nous donner sans compter.*

*Nostr'enfance c'est vous
Gravée en nous
On est là pour vous
Merci beaucoup.*



Et puis aussi, l'émotion des parents, des collègues et des élus venus eux aussi dire « au revoir ». Instants fragiles de complicité et de gaieté... pour ne pas laisser dévoiler ses larmes. Dominique Denis est partie le cœur gros et les mains pleines de souvenirs de Châteauneuf.



La rentrée scolaire

Les vacances sont ...presque terminées, mais c'est toujours avec autant de plaisir que les enseignantes accueilleront les jeunes Castelneuvois à l'école élémentaire, dès le mardi 28 août (le calendrier des vacances scolaires pour toute l'année 2007-2008 est affiché dans le panneau habituel à l'extérieur).

Les enfants seront à cette date 142 à animer à nouveau la cour de l'école, aussi nombreux qu'en 2006-2007. Ils retrouveront des enseignantes qu'ils connaissent bien, Madame Gillot, Madame Haegelin, Madame Gontier, Madame Chaléat, Madame Godard . Mais notre charmante commune qui a vu avec regret partir Mademoiselle Denis vers une retraite bien méritée, a su aussi attirer 2 nouvelles enseignantes : Madame Pinel et Mademoiselle Gest. Nous leur souhaitons la bienvenue .

Dès la rentrée, les élèves et les enseignantes auront la tête...dans les arbres puisque la fête du livre (mi octobre) à laquelle participe toute l'école est consacrée cette année aux arbres ! Un bon bol de fraîcheur après un été si chaud ...

Effectifs de la rentrée 2007/2008

L'école maternelle

3 classes :

- Les petits : 27 enfants, Madame Anne-Marie Pallanca
- Les moyens : 31 enfants, Madame Sylvie Heneuse
- Les grands : 27 enfants, Madame Jeannine Cresp, Directrice de l'école maternelle

L'école élémentaire

136 enfants sont répartis en 6 classes :

- CP : 22 élèves avec Madame Edith Gillot
- CP/CE1 : 20 élèves avec Madame Caroline Haegelin
- CE1 : 17 élèves avec Madame Elisabeth Pinel et Mademoiselle Isabelle Gest
- CE2 : 23 élèves avec Madame Anne Gontier et Mademoiselle Isabelle Gest
- CM1 : 27 élèves avec Madame Catherine Godard, Directrice de l'école élémentaire
- CM2 : 27 élèves avec Madame Sylvie Chaléat



Les élèves de CE2/CM1 vous proposent un test sur la ville de Grasse

Les CE2/CM1 de Mesdames Gontier et Pereyron ont visité la vieille ville de Grasse au mois de juin. Ils vous proposent un petit test... Essayez, les réponses sont en bas de la page !

1/ Au Moyen-Âge, en quoi étaient faites les maisons à Grasse ?

- a En pierres taillées, b En bois, c En métal

2/ De quelle couleur pouvaient être les maisons ?

- a Violettes, b Oranges, c Vertes

3/ De quelle couleur pouvaient être les volets ?

- a Verts, b Rouges, c Oranges

4/ Comment appelle-t-on les pierres qui servaient à tenir les balcons ?

- a Les perroquets, b Les oiseaux, c Les corbeaux

5/ Qui s'occupe de surveiller les travaux dans le secteur sauvegardé de Grasse ?

- a Le maire, b Le Président de la République
c L'architecte des Bâtiments de France

6/ Comment appelle-t-on le couloir central d'une cathédrale ?

- a L'allée, b La nef, c Le corridor

7/ Comment appelle-t-on les deux bras d'une cathédrale, à droite et à gauche ?

- a Le transept, b Les brassards, c Les ailes

8/ Dans quelle partie de l'église se tient le prêtre pour parler ?

- a La nef, b Le chœur, c Le transept

9/ Qu'est-ce qu'une voûte dans une église ?

- a Un arc, b Un siège, c Un pilier

10/ Comment appelle-t-on la pierre qui fait tenir la voûte ?

- a La croix de Jésus, b Le porte-clé,
c La clé de voûte

Réponses : 1a : 2b : 3a : 4c : 5c :
6b : 7a : 8b : 9a : 10c

► La Vie festive

Le feu de la St-Jean

Moment traditionnel s'il en est, le feu de la Saint Jean est aussi un moment de convivialité.

Les porteurs, Jean Bagnis, Jean-Marie Bellone, Jean-Baptiste Brugère et Jean-Marie Tramier se sont d'abord retrouvés à l'église d'où démarrait la procession.

Et puis c'est vers le Plantier qu'ils se sont dirigés pour tourner autour du feu accompagnés des accords musicaux des Messuguié.

Danses, musique et pour finir, en attendant que le feu soit moins fort pour les non moins traditionnels sauts, quelques grillades offertes au public.

Une belle soirée sous un ciel étoilé pour célébrer le retour de la lumière et du printemps



Les nuits du Brusuc

18 ans, l'âge de l'impertinence...

Norbert Sola accompagné de son **Impertinent Jazz band** : en ouverture du XVIII^e festival, le Conseil général a offert un concert original. En effet, Norbert Sola et ses musiciens ont revisité les plus grands airs de jazz et en ont surpris plus d'un. Une bien belle soirée.

Richard Cairaschi et son humour décapant. Avec lui, l'impertinence n'est pas effronterie mais liberté de parole. Et il en use à satiété pour révéler nos petits travers de méridionaux ou de « modernes »...



Les Biches de mer

Les « **Biches de mer** », un groupe aixois composé de 5 musiciens et d'une chanteuse. De remarquables musiciens, une musique trop moderne pour certains, support à des textes dénonçant certaines absurdités de notre monde actuel : coups de gueule et coups de cœur mêlés.

En clôture, une soirée douce offerte par le Conseil Général : « **Rendez-vous sous la lune** », un duo de charme. Christina Collier, soprano, et de Gill San Juan, ténor, accompagnés d'un piano, d'un violon et d'un violoncelle, ont enchanté le public avec des airs d'Offenbach, de Mozart, de Gershwin.

Au total, un cocktail détonnant de musiques variées, de textes haut en couleurs interprétés par de remarquables artistes.



C. Collier et G. San Juan

Festivités du 14 juillet

Dîner sous les étoiles

Quelle est la recette d'une fête réussie ? C'est la question à laquelle l'équipe du comité des fêtes doit répondre à chaque nouvelle manifestation. D'abord, concocter un repas qui plaise à un maximum de personnes et cette année encore, la soupe au pistou de Marseillaise a su attirer une centaine de convives pour ce repas du 13 juillet. Ensuite, il faut une équipe motivée qui sache faire un service irréprochable. Enfin, la dernière partie, la soirée dansante doit permettre à toutes les personnes présentes de s'amuser que ce soit sur des valses, pasodobles ou bien sur du disco ou des tubes... Voilà donc en quelques lignes la recette d'une fête du comité. Mais rien ne pourrait fonctionner sans la présence et la bonne humeur des convives, alors merci à tous de nous faire confiance et à la prochaine...



Repas au Courrédou

Comme l'année dernière, à l'initiative de Michel Foucard, de nombreux villageois se sont retrouvés sur la place du Courrédou pour un repas partagé.

Michel Foucard a souhaité tout d'abord évoquer Jean-Pierre Matras. Après une minute de silence et d'émotion, la convivialité a repris le dessus. Et c'est avec beaucoup d'enfants que la fête s'est déroulée dans une bonne ambiance sous le signe de l'« intergénération ».



Concert piano & flûte

Un 30 juillet magique !

Habituellement, quand de nouveaux administrés arrivent dans une commune, ils viennent se renseigner à la mairie pour savoir tout ce qui peut être mis à leur disposition. Dans le cas de Jacques Taddei, pianiste de grand renom, ce fut le contraire : nouveau Castelneuvois, Jacques Taddei a aussitôt proposé d'organiser un concert à la Terrasse des Arts. Aussitôt dit aussitôt fait : avec l'aide du Conseil Général pour le piano, le choix de Vincent Lucas à la flûte : le concert flûte et piano du 30 juillet était mis en place et offert au public.

Une soirée d'exception grâce à deux musiciens extraordinaires. Conquis et fasciné le public s'est vu offrir trois « bis » et remercié les musiciens par un tonnerre d'applaudissement.



Forum des Associations

Une journée de rencontres et d'échanges

Tôt ce matin là, les services techniques et quelques élus se sont donné rendez-vous pour installer tables, chaises.... Il fait un peu frais, mais la bonne humeur ambiante et le café de l'APE dérident les



visages froissés de manque de sommeil ! Déjà 8 heures et demie, les premières associations arrivent du Bar sur Loup, de Châteauneuf, d'Opio ou de Gourdon. Depuis l'année dernière, ces 4 communes ont choisi de mettre en commun leur richesse associative, pour le plus grand bonheur du public et des associations elles-mêmes. Et ce sont plus de 40 associations qui s'installent petit à petit sur le plateau San Bastian, parking de la Terrasse des Arts. A l'intérieur, une exposition de



peinture, encadrement, scrapbooking sur le thème du carton attend sagement les nombreux visiteurs. Echanges, partages, rencontres sont les maîtres mots de cette journée qui s'annonce aussi ensoleillée dans le ciel que dans les esprits.



A midi, un apéritif sur la terrasse réunit participants, familles, visiteurs et de nombreux élus dont Jean-Pierre Maurin, maire de Châteauneuf, Daniel Marcucci, adjoint aux sports, Marie Anne Rouan, adjointe à la culture, Christian Goracci,, adjoint aux finances et Emile Bezzone, adjoints aux travaux ; Marcel Perissol, maire d'Opio et Thierry Ocelli, adjoint au sport et à la culture, Bernard Arcioni, maire du Bar sur Loup et Patricia Juquet, adjointe en charge des associations.

Tout au long de la journée, démonstrations, « temps de parole », chaque association a son



moment privilégié pour se présenter, faire connaître son travail. Et pour inciter les enfants à une découverte active, la Médiathèque a imaginé « le jeu de l'oie des associations » : un vrai parcours avec de « vrais » dés, une carte « pass » donnée aux jeunes joueurs pour leur permettre d'aller à la rencontre des différents acteurs de cette journée. Avec aussi un petit cadeau pour chaque participant et 6 places de cinéma offertes en fin de journée par tirage au sort des cartes « pass ».

Rendez-vous est pris pour septembre 2008... à Opio !

► La Vie Culturelle

« La culture, c'est ce qui fait d'une journée de travail une journée de vie » Georges Duhamel.

Grâce à la Terrasse des Arts, Châteauneuf enrichit son offre « culturelle » de nombreuses soirées musicales et théâtrales, de séances de cinéma..., pour que chacun puisse trouver dans la programmation « des journées de vie ».

La Médiathèque

Le mini club d'anglais a fêté la fin de l'année. Depuis déjà plusieurs années, la Médiathèque propose aux enfants du CP à la troisième un « mini club d'anglais ». Joan Meredith en est l'animatrice chevronnée, toujours souriante et pleine d'entrain. Les enfants qui commencent jeunes arrivent en sixième et peuvent profiter pleinement des cours de leur professeur. Un nombre croissant d'enfants, de plus en plus jeunes, s'initient à la langue de Shakespeare dans la bonne humeur et le sérieux. Chaque trimestre est ponctué par un goûter offert aux enfants par la Bibliothèque et animé par Joan.

Rentrée : à la Médiathèque aussi, les vacances sont terminées...

Les permanences pour le prêt des livres reprennent aux mêmes heures et mêmes jours : le mardi de 9 h 30 à 12 h, le mercredi et le vendredi de 15 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Agnès et les bénévoles sont prêtes à vous accueillir, vous renseigner, vous suggérer des livres en fonction de vos lectures précédentes. N'hésitez pas à venir les voir. Leur sourire et leur compétence vous attendent...

Vous aimez les livres et la lecture, vous avez un peu de temps libre... Venez rejoindre une équipe dynamique. Renseignez-vous auprès d'Agnès ou de Danielle.

L'Espace multimédia

Pour mieux vous accueillir, l'Esp@ce Multimédi@ change ses horaires :

Mardi	Accès libre & initiation	15h30 19h30
Mercredi	Jeunes	9h-12h 14h-18h30
Judi	Accès libre & initiation	16h15 19h30
Vendredi	Accès libre & cours	14h 19h30
Samedi	Cours	9h 12h

Il est désormais fermé le samedi après-midi.



Astuce proposée par l'esp@ce multimédi@

Volez au-dessus de votre maison !

Le programme Google Earth permet, dans sa dernière version, d'explorer le ciel nocturne pour découvrir toutes les merveilles interstellaires mais il permet aussi de prendre les commandes d'un avion pour survoler le globe ou votre quartier. Pour cela tapez « ctrl-alt-A » (cmd-alt-A sur mac), choisissez votre avion (le SR22 est plus facile à piloter) et décollez !

Utilisez les flèches de navigation pour diriger votre avion, page-up et page-down pour augmenter ou réduire la poussée, G pour sortir ou entrer les trains d'atterrissage, F et maj-F pour jouer sur les volets.

Esc (ou Echap) pour quitter le simulateur.

Bon Vol !

Rentrée littéraire

Pour cette rentrée, le comité des lecteurs de la Médiathèque vous propose un livre d'histoire : le Roi Soleil était-il un grand roi ?



Le soleil du Grand siècle
Louis XIV et son règne
Aimé RICHARDT

Spécialiste du Grand Siècle, l'auteur a déjà consacré deux biographies à Colbert et Louvois. Son ouvrage sur Louis XIV s'inscrit dans la continuité de ses recherches. Bien documenté, il s'appuie sur des textes d'époque, de St Simon ou encore Fénelon. Pour plusieurs générations, Louis XIV, c'est une image d'Epinal transmise sur les bancs de l'école primaire. Un des plus grands rois de France, si ce n'est le plus grand. Versailles, les perruques et les maîtresses royales. Certes, mais à quel prix ! On le découvre dans cet ouvrage. Bien sûr, on savait que la réalité est encore plus terrible. Par ses guerres incessantes, des milliers d'hommes sont morts, des villages du Palatinat ont été entièrement rasés. La révocation de l'Edit de Nantes, en chassant les protestants de France, a eu des conséquences économiques extrêmement graves, ruinant même certaines villes françaises. Bien que l'auteur reste sur l'idée d'un grand siècle, à la lecture de son ouvrage, on s'interroge..

Si cette biographie nous fait découvrir des aspects nouveaux du siècle de Louis XIV, elle est aussi très agréable à lire car elle est à la fois chronologique et thématique (l'économie, les protestants, les guerres, les querelles religieuses avec le pape, les grands chantiers). Le chapitre sur tous les problèmes de santé de Louis XIV est même captivant.

A chacun de voir, lecture faite, si Louis XIV est le roi que vous imaginez.

Châteauneuf

Un livre de Christiane et René Lorgues

Notre France est riche de la diversité de ses 36 000 communes qui sont l'émanation d'autant de paroisses de l'ancien régime. Chaque village détient son histoire, ses monuments, ses particularités, ses coutumes, ses familles aussi. Elles dont les noms puisent leur origine dans un métier, une particularité physique, un lieu dit et dans beaucoup d'autres choses encore !

Dans cet ouvrage sur la Commune de Châteauneuf, les auteurs Christiane et René LORGUES nous invitent à voyager dans le temps, à découvrir le lointain passé de la Commune et son évolution jusqu'à nos jours.

Nous voilà observateurs de l'époque gauloise avec la tribu des « Déciates » installée entre la Siagne et le Loup. Puis, après l'invasion romaine, ce sont de nouvelles populations qui se fixent sur le territoire et y développent des cultures nouvelles telles la vigne et l'olivier.



La vie pastorale est dominante, elle est quelquefois troublée par les incursions maritimes de Sarrasins.

Le développement des communes de Châteauneuf, d'Opio, du Clermont, sous l'impulsion de la famille RODOART s'ébauche à partir du XII^{ème} siècle.

Au fil des siècles, diverses familles se succèdent et transmettent leur patrimoine, en 1456 apparaissent les LASCARIS, liés ensuite aux

DE VILLENEUVE.

Des noms de famille se révèlent à cette époque, les HUGUES, FOUCARD, BERTRAND ou MOUTON...

Au début du XX^e siècle, la vie quotidienne au village est toujours très active, avec ses commerces, ses cafés, ses lavoirs où le battage du linge anime les places, avec la vie religieuse intense telle la fête Dieu, la marche vers les reposoirs 40 jours après Pâques, la St Jean....

Cet ouvrage rehaussé de photos récentes et anciennes nous fait découvrir les couleurs et la vie d'un authentique village de Provence Orientale.

Cours d'encadrement d'art

Patricia Destors anime un court d'encadrement d'art à Châteauneuf depuis quatre ans. Pour se faire une idée plus précise sur ce qui représente autant une technique pointue qu'un art abouti, le travail des élèves de l'année dernière était exposé le jour du forum des associations le 8 septembre.

- Patricia, es-tu satisfaite de tes élèves ?

- Nous avons en effet bien travaillé mais le résultat parle de lui-même. L'exposition montre clairement la créativité du groupe, les encadrements sont vraiment originaux et tout le monde a pu constater le 8 septembre jusqu'où l'originalité peut-être poussée !

- Alors, ces élèves sont vraiment sérieux !

- Sérieux ? Cela va de soi, mais le sérieux n'empêche pas une ambiance décontractée et bon enfant. C'est une activité de loisir, on est aussi là pour oublier les soucis du quotidien. D'ailleurs, nous terminons toujours l'année autour d'un bon repas, avec quelques bouteilles et des chansons comme cela a encore été le cas cet été.

- Acceptes-tu de nouveaux élèves dans ton cours ?

- Bien sûr c'est d'ailleurs le moment de s'inscrire, les cours ont lieu dans la salle du Pontis au milieu du vieux village le jeudi de 13 heures 30 à 16 heures 30 et le vendredi de 9 heures à midi.

- Quand les cours reprennent-ils ?

- les cours reprennent le jeudi 27 septembre, et pour de plus amples renseignements on peut me téléphoner sur mon mobile le 06 13 29 07 92.



Journée de l'atelier de Scrapbooking

La salle du Maset, envahie une nouvelle fois de « scrapbookeuses » passionnées, le samedi 25 août fêtait la pré-rentree des activités de l'association SCRAPBOOKING06.

Autour d'un thème de circonstance « *la rentrée scolaire et les enfants* », Karine et Cerise (une intervenante venue spécialement de Paris) ont animé des ateliers créatifs

tout au long de la journée, pour les 20 participants débutants et confirmés.

D'autres rencontres ainsi que des ateliers réguliers sont prévus au village tout au long de l'année



Karine, Scrapbooking 06
06 63 16 55 22
karinebb7@free.fr
<http://scrapbooking06.over-blog.net>

ALEF

Voilà que l'année scolaire est finie pour les cours d'arabe organisés par Alef.

Le dernier cours des enfants a eu lieu dans une ambiance festive suivie d'un pique-nique avec les parents au parc de Vaugrenier.

Quant aux adultes, la première promotion a tenu à marquer le coup. Les élèves ont interprété une pièce de théâtre, entièrement en arabe, sous le regard admiratif du professeur et des applaudissements de l'assistance formée des conjoints, enfants et parents. La pièce était suivie d'un repas convivial. Les élèves se sont promis de faire les révisions nécessaires pour aller encore plus loin à la rentrée.

L'Association était présente au forum des associations. Les spécialités libanaises traditionnelles présentées lors de cette manifestation eurent le succès escompté.



Une brillante saison musicale au Brusuc

Ne pas confondre comme on le fait souvent la saison estivale de musique de chambre dans la chapelle et le festival les Nuits du Brusuc. La première est entièrement dédiée à la musique de chambre et n'existerait pas sans la volonté de quelques amis mélomanes passionnés qui forment l'association des Amis de Notre Dame du Brusuc. Ils ont proposé cette année encore un programme de qualité avec un nombre volontairement restreint de concerts qui s'égrènent de juin à septembre, dans un lieu choisi, des soirées destinées aux amoureux chambristes dont la fidélité artistique n'est plus à démontrer. On sait à quel point il n'est pas facile de mobiliser le public pour la musique classique et peut-être plus encore pour la musique de chambre,

un genre assez confidentiel et qui ne souffre pas la médiocrité. Donc mille bravos aux Amis de Notre Dame du Brusuc, qui, forts de faire partager leur passion, offrent aux musiciens l'occasion de se produire et au public celle de les rencontrer.

La saison a commencé exceptionnellement dans la toute nouvelle salle la Terrasse des Arts à l'entrée du village avec le trio Philippe Cauchefert, Pierre Bensaid et Marika Hofmeyr, violoncelle, violon et piano avec un programme Beethoven, Brahms et Piazzola. C'est ensuite Harmonie Toot Sweet, l'ex-

cellent chœur castelneuvois, qui a fait un tabac auprès d'un public exigeant sous les voûtes de la chapelle. Puis, à l'heure où pas loin, vers Antibes et vers Nice vrillent les accents du jazz, ceux qui préfèrent la douceur des instruments anciens ont pu se délecter de quatre perles, les quatuors pour flûtes de Mozart, des œuvres qui nécessitent de la part du public une grande qualité d'écoute pour pouvoir en tirer un plaisir rare !

Les six de l'ensemble Alizéa (M. Anne Bertrand chant, Ch. Maestri flûte, X. Leteure violon, V. Leteure alto, J.B. Bourrel violoncelle, J.D. Hovasse piano) ont proposé un choix éclectique, donc divertissant entre instrumental et chant lyrique entre Haydn

et Piazzola. Retour au quatuor à cordes avec Opus 33, dans des œuvres de Brahms, Shumann et Satie. Le dernier concert avec un duo, la forme la plus réduite et la plus pure en matière de musique de chambre, avec l'altiste Charles Lockie et le violoniste Thierry Marinelli, dans un programme qui requiert de la part des interprètes de la maîtrise sinon de la virtuosité : Telemann, Bach, Mozart, Haendel et Paganini, rien moins !

Rendez-vous à l'année prochaine !"



Cinéma

des films
pour tous les goûts...

Le cinéma est installé de façon régulière : tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, plus de temps en temps des « avant-première » ou des séances à thème, et un tarif réduit pour tous : le rêve ?

Et pour commencer, *Shrek 3* ou les dernières aventures de l'Ogre vert : un film à voir en famille. Soirée plaisir, soirée détente.

« Dialogue avec mon jardinier » a séduit aussi beaucoup de monde. La qualité et la sensibilité des acteurs, la finesse des dialogues : un film tendre.

Ratatouille ou les aventures d'un rat des goûts...

Tous les enfants sont sortis de la salle en réclamant de la ratatouille pour le repas du lendemain !



Nombre de spectateurs

Shrek 3 :	80
Dialogue avec mon jardinier :	90
Ratatouille :	200

Groupe provençal « Lei Messuguié »

Dès la rentrée des classes, « Lei Messuguié » met en place un atelier du jeune âge qui accueillera les enfants de 6 à 12 ans.

Les séances se dérouleront au rez-de-chaussée de la salle du Maset (en face de la sortie du parking d'Intermarché) le samedi matin de 10h30 à 11h30.

Pendant ces séances, les enfants, garçons et filles, apprendront des comptines, des chansons, des proverbes (en provençal) qui accompagneront leurs évolutions : rondes, danses en groupe, jeux, puisés dans le riche répertoire provençal.

Cet apprentissage favorisera pour chacun la vie au sein d'un groupe, la socialisation, la solidarité, l'expression corporelle et orale, le sens du rythme, la maîtrise du corps dans l'espace et le temps, la latéralisation, et les initiera à une langue : le provençal.

L'ensemble leur donnera les bases de la culture de la région dans laquelle ils vivent : la Provence.

Pendant les vacances scolaires, (Toussaint, Février et Pâques), de mini stages (maximum : 5 jours) pourront être organisés avec différentes animations :

- activités manuelles et artistiques autour des traditions provençales de saison (Noël, Carnaval, Pâques...)
- mise au point de danses pour les spectacles ;
- visites de musées ;
- rencontres avec des artisans traditionnels ;
- promenades nature avec observation de la flore et si possible de la faune.



Enfin, les enfants porteront le costume (fourni par le groupe) et se produiront en public aux côtés des jeunes et encadrés par les adultes, lors des diverses manifestations que le groupe est chargé d'animer :

- fêtes de village (fêtes patronales, feux de la Saint Jean),
- foires et expositions agricoles,
- inaugurations,
- mariages, anniversaires,
- spectacles dans les centres de vacances, etc....

Pendant tout le 1er trimestre scolaire, les enfants pourront participer aux activités sans obligation d'adhésion ni de cotisation.

La cotisation annuelle à l'association est actuellement de 23 € pour une personne (enfant ou adulte), 31 € pour 2 personnes, 39 € pour 3 personnes, 46 € pour 4 personnes.

Elle comprend l'assurance fédérale qui couvre l'ensemble des activités organisées par les groupes folkloriques.

La RECETTE : Biscuits au potiron pour préparer la fête de la courge du 20 octobre

Ingrédients :

- ✂ 300g de farine
- ✂ 150g de raisin (ou pépites de chocolat ou noix hachées)
- ✂ 1cuil à café de cannelle en poudre
- ✂ 60g de beurre
- ✂ 1 pincée de sel
- ✂ 100g de sucre
- ✂ muscade râpée
- ✂ 250g de purée de potiron
- ✂ 1cuil à café de levure chimique
- ✂ 1 œuf

Préparation :

- ✂ Préchauffer le four à 180°.
- ✂ Dans un bol, mélanger la farine, la cannelle, le sel, la muscade, et la levure.
- ✂ Dans un autre bol, mélanger le beurre en crème. Ajouter le sucre et l'œuf, bien battre.
- ✂ Incorporer la purée de potiron.
- ✂ Mélanger les deux bols.
- ✂ Incorporer les raisins au mélange obtenu.
- ✂ Déposer la pâte par petites cuillerées sur une plaque du four recouverte d'une feuille d'aluminium.
- ✂ Faire cuire pendant 10 à 12 minutes.
- ✂ Retirer de la plaque et laisser refroidir.

Il est possible de remplacer les raisins secs par des noix hachées.



État civil

Ils sont nés

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune cinq nouveaux petits administrés :

COATES Oscar, John

Le 1er Juillet 2007 à Grasse

ESTRADA-TOURNIÉ DE TOURNIEL Faustine

Le 1er Juillet 2007 à Nice

COQUELET Nora, Noelia

Le 20 Juillet 2007 à Grasse

GABINSKI- GIROT Maely, Anne, Hélène

Le 27 Juillet 2007 à Cannes

OPRANN Céline

Le 1er Août 2007 à Grasse

Et nous avons la joie de vous annoncer la naissance de :

BERNARD Margot, Joëlle, Kenny

Le 9 Août 2007 sur notre Commune au 312 chemin des Picholines.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Ils se sont unis



Durant les mois de juin, juillet, août et septembre nous avons eu le plaisir de célébrer 13 mariages :

Le 16 juin 2007

Entre Carole, Lucienne, Geneviève BOYER et David, Antoine PALY

Le 23 juin 2007

Entre Sabrina, Véronique, Patricia CHADOURNE et Arnaud, Georges, Henri FOURRÉ

Le 30 juin 2007

Entre Annette MARTINETZ et Werner, Paul KEILHOLZ

Le 7 juillet 2007

Entre Nadège, Eva, Anna, Marilyn ISOARDO et Cédric, Melchior, Antoine TRASTOUR

Le 14 juillet 2007

Sandrine, Michèle DEGHINE et Olivier, Robert, Gérard NOEL

Le 21 juillet 2007

Michelle, Paulette BUSSINGER et Djamel, Charles, Bachir HAMIDANI

Le 27 juillet 2007

Oriane, Séverine DELAYE et Stéphane, Claude DESTOUCHES

Le 28 juillet 2007

Delphine, Mélanie POUILLY et Vincent, René, Joseph GAUBERT

Le 4 août 2007

Céline, Vanessa, Cécile GORACCI et Frédéric, Elie-Joseph VERSACE

Le 18 août 2007

Mélanie, Ginette, Christiane TRUQUET et Stéphane, Seraphin, Marcel PAPPALO

Le 25 août 2007

Paule, Chantal DURUPT et Nicolas PELLEGRINO

Le 31 août 2007

Charlotte, Rosemarie WYLER et Jérémy, Nicolas, Max TRABAUD

Le 1er septembre 2007

Sandie, Laure DEBIEZ et Olivier, Jérôme ORLANDO

Nous renouvelons nos sincères félicitations aux époux.

Ils nous ont quitté

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

DERAEDT Jacques le 23 Août 2007

JOUIN veuve CARIOU Constance le 29 Août 2007

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

"La doyenne de Châteauneuf , Constance Cariou, s'en est allée. Née à Nantes en 1895, Constance aimait évoquer ses années de jeune fille, ou même ce jour où, enfant, sa mère lui avait refusé cette si jolie robe rose dont elle avait tant envie... Elle a travaillé longtemps, et on disait d'elle qu'elle était le "vrai" patron ! Dans les années 80, elle était venue rejoindre sa fille et son gendre, installés à Châteauneuf pour leur retraite. Elle avait 112 ans, un bien joli sourire. A sa fille Paule, à son gendre Cleto et à sa petite-fille Patricia, nous présentons nos sincères condoléances."



*MARTINETZ Annette &
KEILHOLZ Werner*



*BERNARD Margot est
née à Châteauneuf*



*BOYER Carole &
PALY David*



*ISOARDO Nadège &
TRASTOUR Cédric*



*POUILLY Delphine &
GAUBERT Vincent*



*DEGHINE Sandrine &
NOEL Olivier*



*GORACCI Céline
VERSACE Frédéric*



*DEBIEZ Sandie &
ORLANDO Olivier*

Calendrier

6 octobre	Vide grenier de 8 h à 18 h place des Pins	Comité des Fêtes : 06 11 05 72 12
12 & 13 octobre	Fête du livre,	Médiathèque : 04 93 42 41 71
20 octobre	Fête de la courge, place de la Mairie 10 h – 16 h Concert Harmonie Toot Sweet 18 h	N. Galbe : 04 92 603 603
27 octobre au 6 novembre	Exposition Valérie de Courcel de 10 h à 17 h Terrasse des Arts	Mairie : 04 92 603 603
17 novembre	Soirée surprise à la Terrasse des Arts	Mairie : 04 92 603 603
18 novembre	Soirée surprise à la Terrasse des Arts	04 92 603 603
24 novembre	Journée scrapbooking Salle du MASET	Karine Bordon : 06 63 16 55 22
15 décembre	Concert de Noël en l'église St Martin à 20 h 30 Expo de Noël, Salles du Village et du Pontis	Mairie : 04 92 603 603

Vos séances de cinéma à la Terrasse des Arts

Jeudi 27 septembre - 20h30



« **Un cœur invaincu** », drame réalisé par Michael Winterbottom, avec Angelina Jolie, Archie Panjabi, Will Patton.

Jeudi 11 octobre - 17h30



« **Les Simpson** » Dessin animé réalisé par David Silverman, avec Dan Castellaneta, Julie Kavner, Nancy Cartwright

Jeudi 11 octobre - 20h30



« **L'invité** », drame réalisé par Michael Winterbottom, avec Angelina Jolie, Archie Panjabi, Will Patton.

Jeudi 25 octobre - 20h30



« **Michael Clayton** », drame réalisé par Tony Gilroy, avec George Clooney, Tom Wilkinson, Tilda Swinton.

Jeudi 8 novembre - 17h30



« **Bienvenue chez les Robinson** », film d'animation réalisé par Stephen J. Anderson, avec Daniel Hansen, Wesley Singerman, Angela Bassett

Jeudi 8 novembre - 20h30



« **Le deuxième souffle** », film policier réalisé par Alain Corneau, avec Daniel Auteuil, Monica Bellucci, Michel Blanc

Jeudi 22 novembre - 20h30



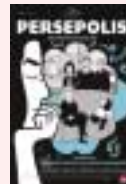
« **Un secret** », comédie dramatique réalisée par Claude Miller, avec Cécile de France, Patrick Bruel, Ludivine Sagnier

Jeudi 6 décembre - 17h30



« **Le renard et l'enfant** », film nature réalisé par Luc Jacquet, avec Isabelle Carré.

Jeudi 6 décembre - 20h30



« **Persepolis** », Film d'animation réalisé par Marjane Satrapi & Vincent Paronnaud Avec les voix de Chiara Mastroianni, Catherine Deneuve, Danielle Darrieux

Jeudi 13 décembre - 20h30



« **L'assassinat de Jesse James** » Western réalisé par Andrew Dominik, avec Brad Pitt, Casey Affleck, Sam Shepard

Jeudi 20 décembre - 20h30



« **L'auberge rouge** », comédie réalisée par Gérard Krawczyk, avec Christian Clavier, Gérard Jugnot, Josiane Balasko.

Jeudi 27 décembre - 20h30



« **à la croisée des mondes** », film d'aventure réalisé par Chris Weitz, avec Nicole Kidman, Eva Green, Daniel Craig

Renseignements : Mairie 04 92 603 603 - Tarifs adulte : 5 € moins de 15 ans : 3 €